

A Senlis, le 18/09/2019

Service opérations patrimoine nord

N/Réf. : DEX/PAT/SOPN/FL/BV/ 2019-0260

TRABET
35 rue des Aviateurs

67 500 Haguenau

A l'attention de Thierry Klotz

Objet :

A26 Calais / Reims – Centres d'Arras et de Béthune
Réfection des chaussées 2020 Lot 1
PR 93+500 à 109+000 dans les deux sens

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre des travaux de réfection des autoroutes du réseau SANEF, nous mettons à disposition le terrain SANEF dit « Aire différée de LEMPIRE » au PK150 S1 sur A26 sur le ban de la commune de VENDHUILE pour vos stockages et installations de fabrication d'enrobés.

Nous émettons un avis favorable à votre projet de demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sous réserve de l'avis des pouvoirs publics.

A l'issue des travaux sur l'autoroute et à l'arrêt des installations, le site devra être remis dans un état permettant un usage futur de type plateforme autoroutière conformément à la législation et réglementation en vigueur.

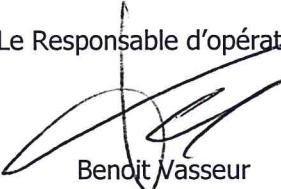
Cette mise à disposition de plate forme fera l'objet d'une convention d'occupation temporaire de terrain entre les parties, en cours de rédaction.

Vous en souhaitant bonne réception

Et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Responsable d'opérations



Benoit Vasseur